

GARDE-CORPS EN BOIS

Référentiels principaux



NF P 01-012



Solidité

Sécurité



Pas de référentiel



Menuiserie

Domaine d'application de la NF P 01-012

Garde-corps et rampes d'escaliers tous matériaux (dont bois) de caractère définitif.

Garde-corps et rampes d'escaliers intérieurs ou extérieurs, associés ou non à un bâtiment.

Pas de marquage CE sur les garde-corps et rampes d'escaliers (début 2019).

La norme NF P 01-012 est associée à la NF P 01-013 qui est la norme qui définit les méthodes et critères d'essais des garde-corps. La norme NF P 01-012 définit la mise en place des garde-corps selon la zone de stationnement (normale ou précaire). Elle définit également la hauteur de protection des garde-corps et les spécifications dimensionnelles de sécurité (notamment le remplissage).

Éléments spécifiques pour le remplissage et les dimensions de sécurité des rampes d'escaliers.

Frontières avec d'autres documents de référence

Les garde-corps associés aux escaliers sont du ressort du NF DTU 36.3.

Exigences principales et outils disponibles

	Exigences de performances et réglementation	Technique courante	Documents d'accompagnement technique et pédagogique ²	Technique non courante
		Reconnaissance par des tiers ¹		Guides, études, règles professionnelles hors liste verte C2P, normes étrangères,...
			Fiche FNB bois raboté sec (lien)	
	Solidité	NF P 01-013		
	Sécurité	NF P 01-012		
		En l'absence de DTU spécifique sur les garde-corps, le NF DTU 36.3 donne quelques spécifications sur la mise en œuvre de garde-corps sur escaliers exclusivement.	- Calepin de chantier escaliers bois et garde-corps associés (lien)	

¹ Normes, Recommandations Professionnelles RAGE, Règles Professionnelles liste verte C2P, Avis Technique, Appréciation de laboratoire,...


² Guides, études, publications

Certifications, labels, ou autres évaluations par tierce partie


Le(s) référentiel(s) d'évaluation par tierce partie se rapportant à la présente partie d'ouvrage est/sont accessible(s) dans la fiche « Démarches volontaires : Certifications, et labels évalués par tierce(s) partie(s) » ([lien](#)).

Questions les plus récurrentes


Les réponses apportées ci-après n'ont pas pour vocation d'être détaillées et exhaustives mais d'orienter le lecteur / la lectrice dans sa recherche de solutions. Les éléments de réponses détaillés sont accessibles dans le corpus normatif cité dans cette fiche.

- Quelles sont les spécifications dimensionnelles de sécurité par rapport aux éléments verticaux et horizontaux des garde-corps ? 


La NF P 01-012 définit les caractères dimensionnels des éléments de remplissage d'un garde-corps, qu'ils soient horizontaux ou verticaux.

- Hauteur réglementaire d'un garde-corps ? 

Hauteurs minimales :
0,90 mètre dans la volée d'escalier et 1 mètre dans la zone où la main-courante est horizontale (sur les paliers par exemple).


- Justification solidité des garde-corps ? 

Justification par règle de moyens ou calcul pour ossature et essais selon NF P 01-013 pour parties de remplissage.
Justification statique et dynamique


- Durabilité des garde-corps extérieurs ? 

Voir annexe NF DTU 36.3 et FD P 20-651.

Conception élaborée permettant drainage d'eau en tout point y compris au niveau des assemblages.

- Tolérances sur vide en tout point ? 

En aucun cas la valeur seuil de 11 cm (vide horizontal entre barreaux) et 18 cm (vide vertical entre les lisses) ne doit être dépassée ; aucune tolérance n'est admise au-delà.

- Justification ancrage des montants sur le support ? 

Solutions chez les fabricants de fixations.
Justifications dimensionnelles à apporter.

Évolutions à venir

Révision ou création de documents de référence en cours

- Révision des normes NF P 01-012 et NF P 01-013 en cours
- Projet de norme européenne en cours

Études et guides à venir

- Recommandations Professionnelles pour la conception et la mise en œuvre de garde-corps (prévu pour fin 2019)